



273 P NP DM25

Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

6212-09-001

Mémoire sur le développement
dit « durable »
de l'industrie des gaz de schiste au Québec.

Présenté au :
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)

Table des matières

	Page
Introduction.....	3
Dans la région Maskoutaine.....	3
Nous voulons faire valoir.....	3
Recommandations.....	4

Introduction

Québec solidaire Saint-Hyacinthe est une instance politique locale vouée au bien commun ainsi qu'au respect de l'environnement et des gens.

Au nom de nos membres, nous tenons à vous faire part des prises de positions suivantes :

- 1- Nous endossons la position exprimée par Québec Solidaire à ce BAPE.
- 2- Nous tenons à souligner le courage et la logique de la position du CCCPEM (comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement Maskoutain) qui exprime ce que bien des québécoises et québécois pensent en regard de l'indépendance du BAPE, et qui vous a demandé de vous retirer de ce dossier pour des raisons éthiques.

Dans la région Maskoutaine :

Québec solidaire Saint-Hyacinthe par principe, tient à ce que ce BAPE, à tout le moins, prenne solidement en compte les inquiétudes de la population Maskoutaine et considère les dangers appréhendés liés à l'exploitation des gaz de schiste. (Aux Etats-Unis des démarches claires se prennent actuellement dans certains états.)

Nous voulons faire valoir ici que :

- * Le BAPE n'a pas le bon mandat. Celui-ci doit être générique.
- * Qu'au Québec la population et particulièrement les Maskoutains sont favorables au principe de précaution par opposition à la gestion du risque.
- * Dans notre MRC les gens sont soit furieux, inquiets ou minimalement questionnés depuis qu'ils comprennent le phénomène de l'exploitation de ces gaz.
- * Les gens sont abasourdis par cette vieille façon de procéder sans consulter les citoyens avec une loi désuète sur les mines qui est à revoir en priorité au regard du bien commun et de la démocratie.
- * En quelques semaines seulement, des craintes des gens du milieu (par exemple à Saint-Barnabé, Saint-Jude ou il y a eu un glissement de terrain récemment, Saint-Thomas d'Aquin, Saint Simon et Saint-Hyacinthe ou tout le territoire est claimé,) se sont manifestées. Celles-ci portent sur:
 - L'environnement global
 - La santé
 - Les cultures
 - L'eau du sous sol
 - L'eau potable
 - L'air ambiant
 - Les terres à cultiver
 - Les animaux d'élevage
 - Les risques d'explosion

- Le non respect des propriétés privées incluant le comportement invasif des compagnies faisant la prospection.
- La dépréciation prévisible de la valeur des propriétés.
- Les routes défoncées à faire réparer (suite aux passages des centaines de camions nécessaires à cette exploitation.)
- Le bruit et la luminosité de nuit lors des forages de départ...
- Notre rivière et la qualité de son eau ...
- Le bien commun non respecté.

Voilà pourquoi à partir du principe de précaution nous demandons un moratoire immédiat sur cette exploitation. Le but est de réfléchir à tête reposée et non avec un faux sentiment d'urgence lié aux strictes besoins pécuniers de l'industrie. La question de l'énergie au Québec doit être vue dans son ensemble et comporter des volets d'économie énergétique et de développement d'énergies renouvelables. Il appartient aux citoyennes et citoyens de décider de l'utilisation des ressources et de leur exploitation en fonction des besoins réels.

Recommandations :

- * Le BAPE doit demander l'imposition d'un moratoire immédiatement sur toute exploitation et développement concernant le gaz de schiste.
- * Que le BAPE recommande au gouvernement du Québec de tenir un BAPE générique qui évaluera l'ensemble des impacts qu'aurait le développement de la filière des gaz de schiste.
- * Que le Bape recommande au gouvernement du Québec de profiter de la durée du moratoire pour s'engager au développement de nouvelles formes d'énergies plus propres en appuyant massivement les initiatives d'économies et d'efficacité énergétiques. Que la transition énergétique s'appuie sur des idées nouvelles telles que la biométhanisation (EX : Saint-Hyacinthe) à titre d'alternative au développement de la filière des gaz de schiste.
- * Que le BAPE recommande au gouvernement du Québec de revoir la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, notamment en abrogeant son article 246, qui restreint les pouvoirs des municipalités en donnant prépondérance à la loi sur les mines.
- * Revoir la loi sur les mines en prenant en compte le bien commun et l'aspect démocratique de telles décisions, dans les plus brefs délais.

Vous remerciant de votre attention

Richard Gingras
Porte Parole
Québec solidaire Saint-Hyacinthe

Jean Barrette
Membre du comité de coordination
Québec solidaire Saint-Hyacinthe